

UN PEU PLUS SUR BONCOURT...

Il est une entrée de la Suisse que tous les touristes ne connaissent pas, que les guides ne mentionnent nulle part, et qui cependant est comme une délicieuse avenue semée d'ombre, de verdure, de rochers, préparant admirablement le voyageur aux mâles beautés que la Suisse lui réserve : nous voulons parler de la route de Boncourt à Porrentruy.

Après le triste parcours de Belfort à Delle, on est heureux de trouver tout à coup, à la limite même de la Suisse, un paysage qui se déroule délicieusement entre deux rangées de gracieuses et verdoyantes montagnes, des villages contrastant singulièrement par leur aisance avec ceux qu'on vient de traverser, – une rivière qui serpente en mille replis dans la vallée, – là, les débris d'un vieux château qui se dresse avec la mélancolie des siècles passés – ici, le bruit d'une usine animant la solitude de l'ancien prieuré de Grandgourt, – et, partout, de la verdure semée à pleines mains et débordant sur les montagnes, qui ne sont là, semble-t-il, que pour encadrer délicieusement ce ravissant tableau.

Boncourt (en allemand Bubendorf) touche à la frontière française : il est à 12 kilomètres (3 lieues) de Porrentruy. Sa position sur les bords de la Halle, au milieu de prairies fertiles, lui a donné son nom, qui rappelle la bonté de son territoire.¹

Avant le 12^e siècle, on ne trouve nulle mention du village de Boncourt. En 1140, Humbert, archevêque de Besançon, fait don à sa métropole de l'église de Boncourt (Bononis curia). – En 1147, il est question d'une terre de Boncourt (Bouncor) appartenant au prieuré de Lanthenans. – En 1173, on voit paraître comme témoins Valnerus, chevalier de Boncourt (Boncurt) puis Bergherus de Bunchort. Le prieuré de Grandgourt comptait parmi ses bienfaiteurs Reingerus, chevalier Bungort.

La famille noble de Boncourt fut, pendant les 14^e et 15^e siècles, vassale de celle d'Asuel. Jean de Boncourt, écuyer, demeurait en 1379 au château d'Asuel. Les services qu'il rendit au noble et puissant seigneur Jehan-Ulrich d'Asuel, chevalier, lui valurent, en 1379, une donation de tous les biens que feu Bourkard Sporer d'Eptingen retenait de son vivant dudit sire d'Asuel aux villes et territoires de Villars-sur-Fontenais, de Fontenais et Bressaucourt. Cette donation équivalait à 150 florins d'or, somme importante pour l'époque. Plus tard, Jean de Boncourt joignit encore à ses biens le moulin de la Rochette à Porrentruy, qu'il reçut en fief de l'Evêque de Bâle et la moitié de la dîme de Ravine, qu'il acheta pour 30 florins. – Le séjour prolongé de Jean de Boncourt au château de son maître, lui valut le surnom d'Asuel, qu'on joignit bientôt à celui de Boncourt. De là vient sans doute l'origine de ces Asuel-Boncourt, qui figurent dans les actes jusqu'au milieu du 18^e siècle : ils ne tenaient pas à la famille d'Asuel qui s'éteignit en 1481. Jehan de Boncourt était marié à Agnès de Coeuve, fille d'Henri de Coeuve, dit du Gray, écuyer. Il eut deux fils, Henri et Renaud. Ce furent probablement ses deux sœurs, Isabelle et Simonette qui épousèrent vers 1363 Huguenin et Willemin de Granfontaine, écuyers.²

Dans le même siècle, nous voyons figurer, dans un grand nombre d'actes, Hugues Jean de Boncourt (de Bonacuriâ), clerc, notaire impérial et juré de la cour de Besançon. Il résidait à Porrentruy (in Ponte Reintrudis), où il mourut en 1349.

Au moyen-âge, Boncourt passa successivement aux différents maîtres qui possédèrent l'Ajoie. D'abord aux comtes de Montbéliard, puis aux comtes de Ferrette, il appartint, au 13^e siècle, aux évêques de Bâle, grâce au puissant appui que leur prêta l'empereur Rodolphe de Habsbourg. (1283-1289). En 1386, nous trouvons Boncourt vendu, avec d'autres villages de l'Ajoie, à la maison de Montbéliard, qui en reste propriétaire jusqu'au rachat fait par l'évêque Jean de Venningen en 1461. Depuis cette époque Boncourt ne cessa plus d'appartenir à l'Evêché de Bâle; cependant une certaine portion de son territoire était enclavée dans les terres d'Alsace et relevait à ce titre du roi de France et de la seigneurie de Delle. Cette anomalie rendait l'administration de la commune difficile et il était étrange de voir le même village appartenant à deux souverains. Le prince de Vangen parvint à conclure avec Louis XVI une convention qui replaçait Boncourt tout entier sous le sceptre de l'Evêque de Bâle. En échange, le village de Chauvilliers, qui faisait partie du baillage d'Ajoie, fut cédé à la France et entra dans la province d'Alsace. Un narrateur contemporain, témoin oculaire, prétend que les habitants de Chauvilliers " ne se sont vus réunis à la couronne de France qu'avec regrets et gémissements dignes de compassion." D'après le même témoin, la cérémonie

de l'échange se fit le 5 août 1782, à la cure de Boncourt. M. le baron de Schœneau et M. de Belcour étaient commissaires de l'Evêque de Bâle; M. Girard, prêteur royal à Strasbourg, représentait le roi de France. Lecture faite de l'acte d'échange, on fit prêter serment de fidélité aux nouveaux sujets de l'Evêque de Bâle. Le narrateur ajoute : " Ont été donnés aux sujets nouveaux de Son Altesse deux écus neufs pour boire un coup à sa santé. Je suis témoin oculaire, assistant au repas de seconde table, qui était de 25 couverts." ³ Boncourt relevait de la mairie de Bure avec Buix et Courtemaîche.

Le voisinage de la frontière française attira à Boncourt les premiers révolutionnaires de l'Evêché. Le 24 mai 1792, Rengguer, le principal moteur des troubles qui renversèrent l'ancien ordre des choses, présida, à quelques pas de la limite des deux pays, une assemblée populaire qu'il avait convoquée de sa propre autorité. Elevé sur un autel de gazon, la tête ceinte d'une branche de chêne, il parla longuement au peuple accouru pour l'entendre, des devoirs sacrés, de la liberté et de l'égalité. La conclusion de son discours fut une déclaration révolutionnaire qu'il fit signer aux assistants : nous ne citerons que les derniers mots de cette pièce curieuse : " Nous, le peuple du pays de Porrentruy, réunis par le fait de nos représentants en assemblée générale libre...., déclarons, sous l'auspice de l'Etre-Suprême, en face de l'univers que... le tyran, l'assassin Joseph Roggenbach, ci-devant prince temporel de l'Evêché de Bâle, est et demeure déchu de toute autorité temporelle et souveraineté dans ledit Evêché ; que la nation se reconnaît absolument souveraine et indépendante de l'Empereur et de l'Empire germanique, et jurons..., de la manière la plus légale et la plus solennelle de vivre libres ou mourir." Ce factum fut signé par 1976 citoyens et députés, mécontents du régime épiscopal et aspirant aux libertés de la république française. – Rengguer fut également autorisé à contracter, au nom du peuple libre, un emprunt de Fr. 300 000.– , devant être employés à acheter des armes, des munitions de guerre, etc., et à assurer la liberté nouvellement conquise. La séance se termina par la plantation solennelle d'un arbre de la liberté sur la limite des deux états. – Dix mois après, notre pays était français.⁴

Boncourt est aujourd'hui un des beaux villages de l'Ajoie et un des mieux bâtis et des plus riches du Jura. Sa population a doublé depuis 60 ans ; le recensement de 1801 constate à Boncourt 353 habitants ; celui de 1825, 550 ; celui de 1856, 654 ; 687 en 1860.

Sous le régime français, il y avait dans ce village une taillanderie fort estimée : aujourd'hui, elle n'a plus la même importance. – La fabrique de tabac de Boncourt fournit de ses excellents produits le Jura et les pays environnants. – Depuis quelques années un bureau de douane a été établi à Boncourt.

Au spirituel, la paroisse de Boncourt releva jusqu'en 1782 de l'archevêché de Besançon. C'était le chanoine de la métropole, prébendier de Grammont, qui nommait à cette cure dans les mois qui n'étaient pas réservés au pape. Le grand Joncherey, qui aujourd'hui est de la paroisse de Delle, était alors de celle de Boncourt.

L'église n'a d'ancien que sa tour qui paraît être du XII^e ou du XIII^e siècle. Le chœur et la nef furent reconstruits en 1713, puis restaurés presque entièrement en 1786. C'était aux décimateurs de Boncourt à entretenir le chœur de l'église : le prieur de Dannemarie, le curé de Porrenruy, le duc de Mazarin, la famille de Staal, avaient des dîmes dans cette paroisse. – Le maître-autel est dédié à saint Pierre et à saint Paul, patrons de Boncourt, les autels latéraux à la Ste Vierge. Les sculptures remarquables en bois de chêne qui décorent toute l'église sont l'œuvre d'un bourgeois de Boncourt. Il avait nom Jean-Pierre Breton, et on le disait originaire de Bretagne : il avait voyagé en Italie, séjourné même à Rome. Son travail, exécuté sans doute vers 1713, dénote une main exercée. – En 1825, une petite chapelle, dédiée à la Ste-Vierge, a été construite sur le finage de Boncourt. Elle fut bénie le 6 février 1826, par le R. P. Meusy, curé de Buix. Les habitants de Boncourt se sont engagés à l'entretien de ce petit sanctuaire.

La ferme, le moulin et le château de Milandre relèvent de la commune et de la paroisse de Boncourt. Le château est en ruines. Une grande tour quadrangulaire dominant la vallée, quelques restes de murs se cachant sous les broussailles, voilà tout ce qui reste de cet antique manoir.

Quelques auteurs ont cru rencontrer dans le vieux donjon de Milandre des signes de construction romaine : aucun document authentique ne vient à l'appui de cette opinion.

Ce n'est qu'au XIII^e siècle que le château de Milandre (Milande, Melan, Mylande, Mylant) figure dans les actes de notre histoire. En 1280, Thierry III, comte de Montbéliard, le tenait en fief de l'Evêque de Bâle, auquel il appartenait. Après la mort du comte (1282), Renaud de Bourgogne, qui avait épousé l'arrière-petite-fille de Thierry, Guillaumette, de Neuchâtel sur le lac, prétendit à la propriété pure et simple du château de Milandre. L'Evêque de Bâle réclama contre l'envahissement d'un des domaines de l'Evêché : Renaud persiste dans ses prétentions. L'évêque (c'était Henri d'Isny) appelle à son secours l'empereur Rodolphe de Habsbourg, qui assiège le comte de Bourgogne dans le château de Porrentruy, où il s'était enfermé. Le siège dura depuis le 2 mars jusqu'au 16 avril suivant : le château fut emporté et Renaud forcé de demander la paix. Il dut remettre à l'Evêque de Bâle le château et le fief de Milandre, avec toutes ses dépendances, et enjoindre à son vassal Etienne de Gonsans, qui était investi de ce fief, de faire hommage de vassalité à l'Evêque de Bâle (3 avril 1284). Etienne de Gonsans, jura de livrer, en temps de guerre, le château de Milandre à l'Evêque de Bâle, aussitôt qu'il en serait requis par lui ou par dix soldats envoyés en son nom. Il promit également d'être toujours le fidèle « homme lige » de l'Evêque de Bâle ; de ne jamais prendre les armes contre lui, et de ne jamais vendre le château sans le consentement de son suzerain, comme aussi l'Evêque ne pouvait, sans l'agrément de son vassal, en disposer ni s'en défaire.⁶

Au XIV^e siècle, nous trouvons le château de Milandre inféodé à Hartmann de Massevaux, chevalier (1321), puis à sa veuve Jeanne, fille d'Ambert de Jure (1350), ensuite à Henri de Milandre. En 1386, Milandre passa, avec toute l'Ajoie aux comtes de Montbéliard : Noble Domzel Hartmann, écuyer, reprit en fief la forteresse de Milandre et tout ce qui était dedans (1409, 1412) ; son père Hennemant, sire de Milandre, avait occupé le château avant lui (1379).⁷

Lors du rachat de l'Ajoie en 1461, l'Evêque Jean de Venningen remit le fief et le château de Milandre entre les mains de Jean-Henri de Spechbach. En 1542, Jean Guille de Cotenans, noble écuyer, était sire de Milandre.

Au commencement du XVII^e siècle, le château de Milandre était encore habité. Le prince Guillaume Rinck de Baldenstein aimait à y passer quelques jours dans la belle saison. Comme la vieille chapelle du château tombait en ruines, il la fit reconstruire en 1612 et la consacra de ses propres mains à la fin de juin de cette année.

Pendant la guerre de Turenne contre les princes allemands, le château de Milandre, qui pouvait offrir un asile aux ennemis de la France, fut démoli par ordre du grand capitaine (1674). Les Français ne laissèrent subsister que le donjon tel que nous le voyons encore aujourd'hui.⁸

Depuis lors, Milandre, avec sa grosse tour carrée, que le temps ne peut abattre, a revêtu, aux yeux du peuple, l'air mystérieux qui s'attache si facilement aux ruines du passé. Un trésor est caché dans les fondations du château : c'est le bruit populaire. Aussi, les grottes qui s'ouvrent et s'étendent sous le donjon ont-elles été explorées souvent par d'avidés visiteurs. Jusqu'ici rien ne prouve que le grand coffre de fer, rempli, selon la légende, d'or et de pierreries, ait été découvert : la Dame Blanche de Milandre n'a encore révélé à personne le secret de son précieux dépôt. Avis aux amateurs !